



Après le gel, la filière viticole appelle à revoir l'assurance récolte

Après les graves épisodes de gel du vignoble de ces dernières semaines, l'Association Générale de la Production Viticole (AGPV) appelle à revoir le système d'assurance récolte pour plus d'efficacité.

En seulement quelques jours, des épisodes de gel d'une rare violence ont ravagé le vignoble français. Quasiment aucune région n'a été épargnée. Avec parfois des vignerons qui voient la totalité de leur récolte détruite pour cette année.

L'épisode de gel qui a frappé le vignoble français met en lumière les lacunes du système d'assurance récolte mis en place par le Ministère de l'Agriculture et les assureurs. Aujourd'hui, seule une proportion très faible de vignerons est assurée. Pour l'AGPV, qui regroupe l'ensemble des organisations professionnelles de la filière viticole – CNAOC (Confédération des vins d'AOC), CCVF (Confédération des Caves coopératives), VIF (Vignerons Indépendants) et VinIGP (Confédération des vins IGP) – il est indispensable que les pouvoirs publics améliorent le système d'assurance récolte à travers des mesures simples pour inciter les vignerons à y souscrire :

- *Revoir la référence du rendement assuré.* Elle doit être fondée sur le potentiel de production atteignable (rendement cahiers des charges ou la meilleure des cinq dernières années) et non sur la moyenne olympique.
- *Abaisser le seuil de déclenchement de l'assurance récolte et du taux de franchise standard à 15 ou 20 %.* Le Parlement Européen a récemment adopté un amendement au règlement « omnibus » qui prévoit un abaissement du seuil de déclenchement de l'assurance récolte à 20%. L'AGPV demande au Ministre de l'Agriculture la plus grande mobilisation pour faire adopter définitivement cette mesure au niveau européen.
- *Modifier le capital maximum garanti à l'hectare fixé pour certaines AOC / IGP.* Certains plafonds sont trop bas par rapport à la valorisation réelle de certaines AOC / IGP.
- *Accélérer le versement de l'aide européenne*

Pour Stéphane Héraud, le président de l'AGPV, «*Face aux aléas climatiques de plus en plus fréquents, il est urgent de revoir le fonctionnement de l'assurance récolte si l'on veut éviter de nouveaux drames dans la viticulture. Aujourd'hui, le dispositif n'est pas encore assez abouti. Grâce à des mesures simples, nous pouvons inciter les vignerons à y souscrire massivement.* » Il ajoute « *au-delà de l'assurance récolte, les pouvoirs publics doivent aussi mettre en œuvre un ensemble de mesures d'urgences pour aider les vignerons à faire face à cette catastrophe (exonération de la TNFB etc.). Nous demandons aussi à la MSA la mise en place d'une enveloppe spécifique viticulture au niveau national pour permettre une exonération des charges sociales et patronales à travers le Fonds d'Allègement des Charges (FAC). Enfin, nous demandons que l'Etat et les collectivités territoriales se portent garants pour les prêts bancaires demandés par des vignerons frappés par le gel, dans le cadre du pacte de consolidation et de refinancement des exploitations agricoles ».*

Contact presse : Stéphane Héraud 06 09 73 77 59